

## Assemblée générale MFP

### **FAIRE PLUS ET MIEUX ENSEMBLE !**

#### **L'Union renforce son combat pour la défense des droits sociaux des agents publics et sa coopération avec la Mutualité française**

A l'heure où le premier volet de la réforme de la protection sociale complémentaire se finalise à l'Etat et la territoriale, la MFP poursuit son action, en résonance avec les fortes attentes des agents publics.

Dans les prochaines années, la plupart des dispositifs de protection existants vont progressivement disparaître pour laisser place à des contrats collectifs obligatoires en santé et/ou en prévoyance. C'est un réel bouleversement de l'existant auquel se préparent aujourd'hui tous les opérateurs historiques.

L'Assemblée Générale de la MFP, réunie ce jour en présence de tous les acteurs du dossier, délégués mutualistes et organisations syndicales, a ainsi pu aborder l'ensemble des enjeux à venir. Plus que jamais la voix du mouvement fonctionnaire doit être écoutée pour que les droits sociaux (santé-prévoyance-accompagnement social) de tous les agents qu'ils soient titulaires ou contractuels, actifs ou retraités, relevant de l'Etat, de la territoriale ou de l'hospitalière, soient évalués, définis, respectés et confortés. Les dernières données de l'enquête de l'Observatoire des fragilités sociales dans la Fonction publique<sup>1</sup> en témoignent. Ainsi quelque 67 % des agents souhaitent bénéficier d'une meilleure prise en charge en cas d'arrêt de travail, une tendance équivalente en matière d'invalidité !

*« A ce stade d'avancée de la réforme, des pans entiers sont encore en discussion. Nous devons unir nos forces et rester à la fois déterminés dans la construction optimale des futurs dispositifs et vigilants dans la traduction concrète des mesures déjà arbitrées. Certes, la réforme constitue une avancée sociale réelle mais encore faut-il que les pouvoirs publics la déclinent dans un modèle de protection sociale mutualisé, global, complet et solidaire », rappelle Serge Brichet.*

Pour ce faire, les acteurs mutualistes doivent plus que jamais travailler en synergie. Aussi, dans le prolongement de la réflexion stratégique du mouvement fonctionnaire engagée depuis 2018, la coopération de la MFP avec la Mutualité française prend tout son sens pour porter dans l'unité toutes les expressions des mutuelles de fonctionnaires. Un projet de rapprochement entre les deux fédérations s'inscrirait dans cette logique : les valeurs sont communes, les combats sont partagés et les élus militants s'engagent ensemble sur le terrain. Somme toute, une évolution naturelle et logique !

Le 12 juillet prochain, la MFP réunira une nouvelle fois ses délégués pour se prononcer sur une telle évolution qui, si elle s'avérait confirmée, se déclinerait dans un horizon à moyen terme.

*A suivre donc ....*

---

<sup>1</sup> **Observatoire des fragilités sociales MFP** : enquête annuelle Harris Interactive réalisée en ligne du 17 mai au 1<sup>er</sup> juin 2022, auprès d'un échantillon de 1502 personnes, représentatif des agents publics âgés de 18 à 65 ans.